



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Communique-Drapeaux-en-berne>

Communiqué / Drapeaux en berne

- INITIATIVES -

Date de mise en ligne : samedi 3 juin 2006

Description :

Réaction aux consignes du ministère de l'Intérieur à l'occasion du décès du Pape JP2.

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Fax du Ministère de l'Intérieur aux Préfets (4 avril 05), adressé aux mairies

Objet : Décès de sa Sainteté le Pape Jean Paul II

A la suite du décès de sa Sainteté le Pape Jean Paul II, et conformément à la tradition, le gouvernement a décidé que les drapeaux devaient être mis en berne sur les bâtiments publics, d'une part pendant les vingt quatre heures suivant l'annonce de la mort du souverain pontife, et d'autre part le jour de la cérémonie officielle célébrée à Rome.

Je vous invite par ailleurs selon les usages constants à assister au service funèbre organisé dans votre département par l'autorité ecclésiastique à la mémoire de sa Sainteté.

Enfin, si une telle démarche vous paraît opportune localement, je vous invite à effectuer une visite de condoléances auprès de l'évêque installé dans votre département.

Communiqué de presse

Le gouvernement a décidé qu'à la suite du décès du pape, les drapeaux devaient être mis en berne sur les établissements publics. L'Amicale Laïque de Concarneau s'élève contre cette décision absolument contraire à la Constitution. En aucune façon la mort d'un chef religieux, quel qu'il soit, ne peut justifier l'affichage d'un deuil public. La République ne reconnaît aucun culte, tels sont, inchangés depuis cent ans, les termes de la loi. Nombre d'élus ont su s'opposer à cette injonction ; tous les laïques s'en félicitent.

Réaction d'une religieuse de Beuzec (source : Le Télégramme)

"En 1929, avec mes compagnes, j'ai dansé à la signature entre le Saint Siège et Mussolini, alors socialiste, du traité reconnaissant la souveraineté du Vatican et du Pape sur les 44 ha constituant les états pontificaux. C'est donc bien un chef d'état qui a été honoré par cette mesure..."